

L'émergence des 4 enjeux ci-dessous est la résultante d'un contexte sociétal global qui perturbe, questionne, bouscule les dirigeants dans la conduite de leur projet associatif. Sa pérennisation est de plus en plus remise en cause et nécessite que ces derniers réagissent afin d'éviter que les difficultés, dysfonctionnements ne surviennent ou n'aggravent des situations déjà difficiles. La multiplicité et la complexité des enjeux ne doivent pas éloigner les dirigeants de l'importance de revisiter avant tout leur projet sous peine d'apporter des remédiations temporaires ou de saisir des opportunités inadaptées.

Au regard de cet état, le parcours d'accompagnement ci-dessous a pour finalité la pérennisation des projets associatifs, la capacité des acteurs de l'ESS à conduire les changements nécessaires et de redonner ainsi un horizon optimiste.

Pour ce faire, le DLA vous propose la mise en place d'un parcours d'accompagnement qui réponde au mieux à vos besoins, au lieu de vous apporter des actions clés en main. La première étape constitue un préalable indispensable et essentiel avant l'engagement de toute action d'accompagnement. En effet, à l'issue de cette étape, votre association aura une vision du travail d'accompagnement qu'elle doit engager. Ainsi la 2nde étape consistera dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs thématiques d'accompagnement proposées par le parcours et/ou d'une autre thématique spécifique à votre réseau qu'il serait nécessaire d'aborder. Le cheminement de ce parcours est donc le suivant :

- une 1^{ère} étape qui ouvre ce parcours et qui a pour objectif de dresser un état des lieux permettant à votre association de se situer et d'identifier les problématiques sur lesquelles elle doit travailler pour répondre à ses difficultés et préoccupations. Cette étape permet de poser la nature du travail d'accompagnement de l'étape suivante. Cette action, collective, pourra se faire entre membres d'un même réseau ou de manière transversale à plusieurs réseaux.

- une 2^{ème} étape, à laquelle pourra participer votre association, en fonction des points sur lesquels le travail d'accompagnement doit porter. Chaque association peut participer à un ou plusieurs accompagnements (A, B, C, D, ou E) de cette étape.

Enjeux retenus (issus des échanges)	Liste des besoins exprimés	Parcours d'accompagnement
<p><u>Trouver un modèle socio-économique adapté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - questionnement sur l'adéquation de son projet aux besoins du territoire - évolution des financements des projets (baisse ou perte de financements publics ; nécessité de renouveler les moyens financiers ; fragilité de certains partenariats ou ressources ; généralisation de la commande publique ou de l'instauration d'un mode « prestation de service », minorant l'initiative associative) - gestion des richesses humaines mobilisées (discontinuité du bénévolat, compétences des salariés, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et élaboration du modèle socio-économique idoine - Stratégie partenariale (compréhension entre les acteurs de la nécessité d'avoir des partenariats ; méthodologie de construction de partenariats ; promotion communication) - Contribution de l'ensemble des richesses humaines à la construction et à la conduite du projet associatif - Repenser et renforcer les liens et complémentarités entre salariés et bénévoles 	<p>1^{ère} étape : ouverture du parcours</p> <p><i>Engager une dynamique collective et contribuer à mettre en mouvement les structures ESS, en s'appuyant sur le guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques.</i></p> <p>Cette action a pour objet de confirmer ou infirmer la nécessité de conduire le/des changements pour pérenniser le projet pour soi-même (tête de réseau, associations membres) ou pour accompagner ses membres dans le changement.</p> <p>Acteur mobilisé : DLA</p>
<p><u>Faire évoluer les pratiques / le fonctionnement associatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - co-construire avec d'autres (associations, entreprises, collectivités, ...) : effacer l'idée de concurrence et penser complémentarité des activités - faire sortir la gouvernance des sentiers battus/revoir les modalités de la gouvernance - mutualiser des moyens : fonctions support ; savoirs ; compétences ; matériels - amener les adhérents à coopérer entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une vision stratégique (de la posture à la construction) - Accompagnement dans la démarche du changement et dans de nouvelles formes de gouvernance/d'organisation pour mieux préparer et partager la prise de décision - Etude et diagnostic des territoires (connaissance des partenaires possibles, des acteurs avec qui je peux avoir des partenariats, ...) - Formalisation des besoins (expression des besoins de chacun) et construction des mutualisations 	<p>2^{ème} étape : parcours d'accompagnement</p> <p>En fonction de l'état des lieux de l'étape précédente, la tête de réseau et/ou l'association participe à un ou plusieurs accompagnements :</p>
<p><u>Améliorer le pilotage de la structure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - modalités de conduite du projet associatif : implication / association des adhérents ; communication vers les adhérents ; complémentarité entre les acteurs (salariés, adhérents, élus, bénévoles) ; suivi du projet ; amélioration de ses pratiques - fonction employeur - structuration des richesses humaines salariées (outils de management) - acquisition et montée en compétence des salariés / bénévoles - fonction de veille/prospection/anticipation 	<ul style="list-style-type: none"> - Poser / re-poser le projet associatif, le partager avec tous les acteurs pour plus de cohésion et d'implication, du niveau départemental au niveau régional - Construire/Renforcer les liens et complémentarités entre salariés et bénévoles (fonction employeur ; management des salariés ; gestion des équipes ; communication interne ; processus collaboratif de prise de décision) avec les outils idoines 	<p>A - <i>Evaluer la pertinence du projet pour définir la stratégie à envisager</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - en revisitant le projet et son adéquation avec le territoire - en permettant l'implication de l'ensemble des parties prenantes - en élaborant une stratégie de développement <p>Acteurs mobilisés : DLA ; Mouvement Associatif Centre Val de Loire</p>
<p><u>Renouveler / adapter le fonctionnement de la tête de réseau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion des richesses humaines mobilisées (discontinuité du bénévolat, compétences des salariés, ...) - se développer sans se mettre en difficulté par manque de moyens humains - implication / association / communication vers les adhérents - accompagner ses adhérents - articuler les fonctions des différents échelons du réseau - fonction de veille/prospection/anticipation - évolution des financements des projets (baisse ou de la perte de financements publics ; nécessité de renouveler les moyens financiers ; fragilité de certains partenariats ou ressources ; généralisation de la commande publique ou de l'instauration d'un mode « prestation de service », minorant l'initiative associative) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des adhérents pour la conduite du projet associatif - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Démarche qualité - Utilisation des nouvelles technologies - Appui conseil juridique aux bénévoles et salariés / Gestion de la veille - Elaborer une stratégie de développement par étape - Stratégie de promotion/communication du projet - Repenser les modalités de la gouvernance de la T de R départementale pour permettre la plus large participation des parties prenantes (adhérents, salariés, partenaires) 	<p>B - <i>Construire le modèle socio-économique du projet (appui sur la boussole et sur la plateforme Trajectoire socio-économique comme un outil structurant)</i></p> <p>Acteurs mobilisés : DLA ; articulations possibles avec les OPCA, Contractif, le CRIB et le Mouvement Associatif Centre Val de Loire</p> <p>C - <i>Etablir des alliances/partenariats adaptés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les acteurs de son territoire et leurs besoins - construire et mettre en œuvre une démarche de partenariat <p>Acteurs mobilisés : DLA ; articulation avec les têtes de réseaux (conseillers CAP ASSO), le CRIB et le Mouvement Associatif Centre Val de Loire</p> <p>D - <i>Accompagner à mener les changements en interne en termes de méthodes ou d'outillage (gouvernance, activités, organisation, prise de décision, ...)</i></p> <p>Acteur mobilisé : DLA</p> <p>E – Des thématiques spécifiques aux têtes de réseau</p> <p>Acteur mobilisé : DLA</p>